

## Section 1 – Identification de la fonction

Titre de la fonction	Code	Unité administrative
Technicien du bâtiment 1 – Automatisation	8406	Direction Expertise/Développement Québec

## Section 2 – Sommaire de la fonction

Proposer les orientations corporatives en matière d'automatisation du bâtiment. Fournir le support technique et la formation et produire les standards et normes pertinents. Réaliser des expertises, des plans et devis et de la surveillance de travaux. Agir à titre de coordonnateur.

## Section 3 – Description des tâches

**A – Technicien du bâtiment 1**

1. Dans le cadre de demandes d'expertises techniques :

- identifie, à partir de plans existants, de relevés, de recherches, de mesures techniques qu'il effectue ou qu'il fait effectuer sur les lieux, les causes de divers problèmes d'aménagements, d'opération, d'entretien, de conservation et de conception des immeubles et des équipements et systèmes;
- élabore différentes solutions pour résoudre ces problèmes, recommande la meilleure solution en tenant compte du rapport coûts-bénéfices et présente le tout sous forme de rapport détaillé avec diagrammes, croquis, tableaux, etc.

Dans le cadre de profils d'immeubles propriétés et de profils baux dans les édifices soumis pour location à long terme ou renouvellement de bail à long terme :

- détermine, à partir de relevés, recherches, mesures techniques qu'il effectue ou qu'il fait effectuer sur les lieux, l'état actuel des immeubles, incluant les aménagements, les équipements et systèmes et en vérifie la conformité aux différents règlements, lois, codes et normes en vigueur;
- définit et propose une planification des interventions et investissements à y faire pour les rendre conformes, les remettre en bon état ou améliorer leur performance;
- analyse la possibilité de les adapter ou de les modifier pour répondre à des besoins précis ou à des vocations différentes en tenant compte de la rentabilité des investissements.

3. Dans le cadre d'études de faisabilité :

- réalise des études préparatoires afin de réunir tous les éléments susceptibles d'aider à l'amorce d'un projet et à la prise de décision : collige tous les documents et plans requis, tous les codes, règlements, directives et normes; fait des relevés et analyses; établit avec le client et ses représentants ses besoins et objectifs de façon claire et précise;
- réalise des études d'opportunité pour établir le bien-fondé de différents projets d'aménagement et assiste le client ou d'autres unités administratives à établir les solutions immobilières;
- réalise des études de faisabilité réglementaires, techniques ou économiques.

À partir de l'expression d'un besoin ou de l'identification d'un problème, réalise les études requises. Pour ce faire :

- analyse du besoin ou problème : recherches, relevés, rencontre du client;
- identification des alternatives possibles;
- développement des alternatives retenues.

## Section 1 – Identification de la fonction (suite)

Titre de la fonction	Code	Unité administrative
Technicien du bâtiment 1 – Automatisation	8406	Direction Expertise/Développement Québec

## Section 3 – Description des tâches (suite)

4. Dans le cadre de la réalisation des plans et devis et de la surveillance des travaux et selon la nature des travaux :
  - sous la supervision d'un professionnel, effectue la conception de projets à exécuter en faisant des recherches techniques et en analysant les méthodes et procédés de réalisation, et ce, en conformité avec les normes et codes en vigueur et en coordination avec les autres secteurs techniques;
  - effectue les dessins préliminaires et les dessins d'exécution;
  - effectue la rédaction des devis préliminaires et définitifs, selon l'importance du projet;
  - effectue les estimations budgétaires pour différents projets de construction, de conservation, de réparation et d'aménagement;
  - analyse des dessins d'atelier et effectue des inspections des chantiers pour vérifier la conformité des travaux aux plans et devis;
  - participe à l'interprétation des documents contractuels et étudie les propositions d'équivalence;
  - prépare les documents pour les demandes de changements et les certificats de paiements et négocie les coûts au besoin;
  - participe aux réunions de chantier.
5. Dans le cadre du contrôle des projets réalisés par des firmes externes :
  - sous la supervision d'un professionnel, effectue la vérification des plans et devis exécutés par les consultants externes, et ce, en conformité avec les règles de vérification établies par la SIQ; la vérification porte sur le concept, les plans et devis préliminaires et définitifs, et sur tout rapport justificatif.
6. Dans le cadre du processus de signature d'un nouveau bail ou de renouvellement :
  - élabore les exigences techniques conformément aux politiques de la SIQ et aux besoins exprimés des ministères-clients;
  - vérifie les plans et devis d'édifices soumis pour location ou renouvellement;
  - inspecte les immeubles soumis pour location ou renouvellement de bail pour garantir qu'ils sont conformes aux codes et règlements existants et qu'ils répondent aux exigences des documents contractuels et recommande les modifications à toute anomalie constatée et vérifie les plans et devis fournis par le propriétaire pour solutionner ces anomalies.
7. Joue un rôle de conseiller technique auprès du personnel des autres unités administratives : échange des renseignements techniques, donne des avis, commentaires et recommandations sur litiges et problèmes de chantier et aide à concilier les intérêts de divers intervenants.

### **B – Automatisation**

8. Orientation technologique en automatisation du bâtiment :
  - Assure le suivi continu de l'évolution technologique par le suivi de la littérature spécialisée, les contacts avec les fournisseurs, la participation à des conférences et des présentations et l'expérimentation d'outils, de logiciels et d'équipements nouveaux;
  - Établit des standards corporatifs et élabore les normes pertinentes (télégestion, équipements, réseaux, etc.).

9. Support technique en automatisation du bâtiment :

- Fournit toute l'information requise aux intervenants internes et externes, et ce, à toutes les étapes de réalisation des projets tels que l'orientation, les plans et devis, les appels d'offres (conformité technique) et les acceptations finales;
- Assiste les opérateurs d'immeubles dans leurs activités courantes;
- Fournit la formation nécessaire, dans un objectif d'autonomie des intervenants autant en termes de conception que d'opération des systèmes, et assure le maintien de leur niveau de connaissance.

10. Réalisation de projets d'automatisation des contrôles et d'amélioration de la performance énergétique :

- Analyse les besoins et les données et effectue les concepts;
- Vérifie les conformités aux codes, lois et règlements en vigueur;
- Établit et optimise les séquences d'opération;
- Rédige les devis définitifs et les ajouts requis dans les autres sections techniques concernées;
- Effectue les estimés budgétaires, établit les échéanciers, en fait le suivi et autorise les certificats de paiement;
- Gère les contraintes contractuelles et éclaircit les éléments imprévus et/ou conflictuels;
- Planifie l'échéancier de réalisation, vérifie les dessins d'atelier, inspecte les travaux, vérifie la conformité technique et participe aux réunions de chantier;
- Établit les champs et limitations d'intégration réseautique.

11. Développement :

- Développe, adapte et expérimente les différentes technologies offertes sur le marché dans le but d'identifier les plus performantes et d'ouvrir le marché en regard des exigences spécifiques de la Société;
- Développe des outils de logiciels adaptés aux besoins des utilisateurs;
- Établit et crée des méthodes d'opération innovatrices, fiables et conviviales;
- Établit les standards et normes de sécurité informatique;
- Utilise des équipements et logiciels complexes d'intervention en temps réel sur des technologies différentes provenant de plusieurs manufacturiers.

12. Réalisation de l'ensemble des mandats :

- Planifie, répartit et contrôle le travail des techniciens en bâtiment rattachés à l'équipe d'automatisation des bâtiments;
- S'assure de la mise à jour de leurs connaissances;
- Prépare une planification annuelle des activités avec des rapports d'avancement trimestriels.

**ÉVALUATION**

FACTEURS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	TOTAL	CLASSE
	4	6	4	2	5	6	5	1	3	4	2	5	1		
	180	120	40	14	80	100	100	13	37	32	6	140	8	870	12

**APPROBATION**

S.E.S.I.Q., section locale 2929 du S.C.F.P.	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC	DATE
<i>Véteux Lemaire</i>	<i>[Signature]</i>	21-04-2005